

5 novembre 2025

BSV 2025 n°7

A RETENIR

ACTUALITES :

- Processionnaire du pin
- Aleurode du frêne
- Frelon à pattes jaunes
- Machaon
- Moniliose
- Prophylaxie

A SURVEILLER : chenilles processionnaires du pin

VIGILANCE : chancre du platane

Liens utiles

Notes biodiversité nationale

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site.](#)



Retrouvez gratuitement le
BSV JEVI sur le site de
[FREDON Normandie](#)



Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de [DRAAF
Normandie](#)

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)





RAVAGEURS

Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)



Des processions de chenilles processionnaires du pin ont déjà été observées sur la côte ouest de la Manche, **plus de 2 mois en avance par rapport à nos observations habituelles**.

Il est donc recommandé la plus grande vigilance et la pose des pièges à collier dès maintenant.

Pour rappel, ces chenilles sont inféodées aux pins et descendent en procession depuis leurs nids en bout de branches jusqu'au sol afin de réaliser leur métamorphose après s'être enfouies dans le sol. Ces chenilles sont urticantes à cause de poils spéciaux qu'elles peuvent expulser si elles se sentent menacées. C'est donc un risque pour la santé humaine mais aussi pour les animaux domestiques.

Chenilles de processionnaire du pin au sol.

Retrouvez plus d'informations : <https://chenille-risque.info/>

Vous pouvez signaler la présence des ces chenilles ici : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>

Aleurode du frêne (*Siphoninus phillyreae*)

Une population localement très importante d'aleurode, identifiée comme étant *Siphoninus phillyreae*, a été signalée dans un jardin de la Manche (50). L'infestation se cantonne à quelques arbustes d'aubépine mais la population est très dense et les vols importants.

L'adulte est un « moucheron » blanc, minuscule et ses minuscules larves se situent au revers des feuilles. Cet aleurode, une fois adulte, fabrique une cire blanche pour se recouvrir, ce qui donne également un aspect poudreux autour des colonies au revers des feuilles.



Cet insecte originaire d'Europe a plusieurs prédateurs, dont une micro-guêpe parasitoïde *Encarsia inaron*. En Europe, les pullulations se cantonnent au frêne et à l'aubépine et sont généralement bien maîtrisées par les auxiliaires, y compris dans les continents où il a été importé involontairement.

Adultes et larves d'aleurode du frêne (source : Eppo).

Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*)

Le frelon à pattes jaunes est très actif cette année avec de nombreuses colonies. En cette saison, nous recevons de nombreux signalements correspondants à des frelons en train de se nourrir sur des fruits (raisin, pommes, poires, etc.) ou sur des fleurs, notamment de lierre. Si sa présence, parfois en nombre, est impressionnante et peut être inquiétante, ces frelons loin de leur nid ne font pas preuve de comportement agressif. Veillez simplement à ne pas mettre la main sur un de ces insectes en ramassant les fruits.

NB : il est inutile, voire contre-productif, d'éliminer du lierre en fleur à cause de la présence de frelons. Les fleurs de lierre sont une ressource précieuse pour tous les pollinisateurs, y compris les abeilles. Pour ce qui est du frelon, mieux vaut observer et trouver le nid pour le faire détruire.

Dégâts de frelon à pattes jaunes sur pommes
(source : observateur BSV).



Machaon (*Papilio machaon*)



La jolie chenille du machaon a été signalée dans le Calvados. Cette chenille remarquable par ces couleurs est quasiment inféodée à la famille botanique des ombellifères. On va donc la trouver sur la carotte sauvage, le fenouil, le persil... Cette chenille va passer l'hiver sous forme de chrysalide et le papillon adulte émergera au printemps.

Chenille machaon sur fenouil (source : observateur BSV)



MALADIES

Moniliose (*Monilinia fructigena*)

Avec la récolte des fruits à pépin, les observations de moniliose ont été courantes dans la région. Ce pourrissement des fruits est causé par un champignon dont les premiers symptômes peuvent apparaître sur l'arbre, en été, sur des fruits ayant reçu une blessure. La pourriture s'étend en cercle, brune et forme à la surface des coussinets blancs caractéristiques quand le temps est humide. Après la récolte, d'autres fruits peuvent manifester des symptômes et la pourriture sera plutôt noire. Elle se propage entre les fruits par simple contact.

La forme de conservation d'une année sur l'autre de la maladie se situe dans les fruits momifiés qui restent dans l'arbre ou au sol. Si vous souhaitez limiter cette maladie, il est crucial de les éliminer.

NB : cette moniliose est une autre espèce que celle qui est observée au printemps et qui dessèche les bouquets de fleurs et les jeunes pousses (*Monilinia laxa*).



Dégât de *Monilinia fructigena* sur pomme (source : observateur BSV).



DIVERS

Prophylaxie

La fin de la saison est l'occasion de nettoyer et désinfecter les outils avant de les remiser. La désinfection des outils est une mesure prophylactique importante et pourtant très largement sous-pratiquée. Désinfectez tous vos outils de taille, démonter lames, chaînes et guides des outils, y compris des bûches qui peuvent servir à couper des racines. Pour se faire, il existe des produits commerciaux formulés pour cet usage ou l'eau de Javel à 10%, le vinaigre blanc ou de l'alcool à 70°.

Ramasser les feuilles mortes d'arbres malades ou attaqués par des ravageurs et détruisez-les. Pour les marronniers atteints de mineuse et de pourriture rouge, les buis et la pyrale, etc. c'est la première mesure pour limiter la ré infestation !

Pensez à ne pas tondre trop court. En effet, cela va fragiliser vos graminées à gazon et empêchera leur rôle de refuge pour la biodiversité.

Pensez à créer des zones refuge pour les insectes : tas de bois ou haie sèche, pile d'ardoise ou de tuile, tas de pierre, fagot de branches, etc. Ces dispositifs sont de vrais « hôtels à insectes » et autres auxiliaires (hérissons, crapauds...) et peuvent être disposés dans des espaces peu ou pas visibles du public. Ils apportent un vrai bénéfice dans la régulation des ravageurs puisqu'ils servent d'abris aux auxiliaires et favorisent donc un équilibre dynamique naturel des populations d'insectes. L'implantation de prairies fleuries mellifères est également un atout car nombre d'auxiliaires se nourrissent de pollen et de nectar à l'état adulte.



Exemple de haie sèche ou haie de Benjes (Source Semtcar-Rennes).



CHANCRE COLORE DU PLATANE



Ceratocystis platani

Nouvelle détection de chancre coloré du platane en France.

Un platane atteint par ce champignon a été découvert sur **l'Île de Nantes** début septembre. Sur arrêté préfectoral, les platanes voisins seront abattus dans un rayon de 50 m autour de l'arbre atteint. Cet arrêté renforce également les mesures nationales en zone infestée (déclaration préalable de travaux à proximité de platanes, surveillance annuelle, interdiction de bouger les terres...). <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/ceratocystis-platani-chancre-colo-re-du-platane-a1350.html>

Le chancre coloré est classé en Europe **Organisme de Quarantaine** (OQ) par le règlement « santé des végétaux » (EU)206/2031. En France, la lutte contre le chancre coloré du platane est **obligatoire**. Les mesures réglementaires à appliquer pour organiser la lutte sont définies par l'[arrêté du 31 janvier 2025 relatif à la lutte contre *Ceratocystis platani* \(CERAFP\) agent pathogène du chancre coloré du platane](#).

La réglementation impose de désinfecter les engins et outils ayant été au contact des platanes ou de leurs résidus.

La réglementation impose de signaler tout symptôme suspect aux autorités.

Les symptômes :

- Branches dépérissantes/houppier dégarni
- Taches en flamme, lie-de-vin sur l'écorce
- Ecorce craquelée, qui ne desquame pas normalement, qui reste sur le tronc



Symptôme de dépérissement sur houppier
(source : EPPO)



Symptôme de *Ceratocystis platani* (source : Plante&Cité, M. Guérin)

**Signalez toute suspicion au SRAL/DRAAF Normandie
ou à FREDON Normandie**



LIENS UTILES

Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan **ECOPHYTO**, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.

Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

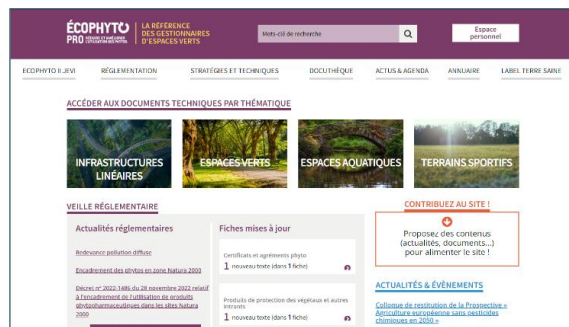
- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiosurveillance, voire contribuer à des sciences participatives.

Portail Infloweb

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.

Espace Biocontrôle

EcophytoPIC a créé un nouvel espace dédié au biocontrôle et à la lutte biologique. Vous y trouverez des informations claires et synthétiques sur ces sujets ainsi que de nombreux liens vers diverses études et informations plus poussées et des formations sur le sujet.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tous autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs jardiniers amateurs, professionnels et agents de collectivités.

Rédaction et animation : FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°5 du 05/11/2025 »

Coordination et renseignements : Mélanie BERGHMAN – melanie.berghman@fredon-normandie.fr



NOTE BIODIVERSITE



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tous autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs jardiniers amateurs, professionnels et agents de collectivités.

Rédaction et animation : FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°5 du 05/11/2025 »

Coordination et renseignements : Mélanie BERGHMAN – melanie.berghman@fredon-normandie.fr

